

Public Concerné



Toutes personnes amenées à travailler en hauteur et en suspension, devant poser elles-mêmes leurs points d'ancrages.

Objectifs

Connaitre les principales protections collectives et leur condition d'utilisation
 Les principes des EPI contre les chutes de hauteur
 Les principes de mise en place des points d'ancrage et de ligne de vie temporaires
 Les techniques de descente et de remontées sur corde et les principes de réalisation de secours simple à un équipier

Parcours pédagogique

Théorie :

La prévention – l'évaluation des risques
 Approche réglementaire du travail en hauteur
 Les différentes techniques utilisées dans le cadre des travaux en hauteur
 Présentation des différents assujettissements antichute
 Présentation des différents EPI spécifiques au travail en hauteur, vérification, entretien, stockage
 Sensibilisation aux chutes de hauteurs – conséquences en fonction des techniques utilisées – critère de choix

Pratique :

Utilisation des EPI
 Choix de la technique d'assujettissement en fonction du site
 Choix des EPI en fonction de la situation
 Analyse de risque
 Réalisation de points d'ancrage provisoire, noeuds sur corde
 Déplacements verticaux avec longes, antichute à rappel automatique
 Secours équipier

Qualification Intervenant(e)(s)

Sébastien GONZALEZ

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthode active / participative
 Mise en situation

Objectifs Pédagogiques

Connaitre les principales protections collectives et leur condition d'utilisation
 Les principes des EPI contre les chutes de hauteur
 Les principes de mise en place des points d'ancrage et de ligne de vie temporaires
 Les techniques de descente et de remontées sur corde et les principes de réalisation de secours simple à un équipier

Méthodes et modalités d'évaluation

Contrôle continu
 QCM et mise en situation
 Délivrance d'une attestation de fin de formation conformément à la FPC

Durée

14.00 Heures

Effectif

2 Jours

De 1 à 6 Personnes